

# PROCES-VERBAL

## COMITE DE DIRECTION réunion plénière

### Au siège

### 04 Novembre 2024

### Présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

---

#### Membres élus présents :

Mmes Ilhame ATILLAH, Christine AUBERE, Lucie BLANCAL, Vanessa CHATRY  
MM. Bernard COMMENT, Philippe COUCHOUX, Bruno FOUCHET, Namori KEITA, Robert MENDY, Toufik MOUKRIM, Rosan ROYAN, Daniel VIARD

#### Membres de droit présents :

Messieurs Philippe SURMON (Président du District PARISIEN), Philippe COLLOT (Président District de la Seine-et-Marne), Brice PARINET LE TELLIER (Président du District des YVELINES), Claude DEVILLE-CAVELLIN (Président du District de l'ESSONNE), François CHARRASSE (Président du District des HAUTS-DE-SEINE), Ahmed HADEF (Président du District de la SEINE-SAINT-DENIS), Denis TURCK (Président du District du VAL DE MARNE)

#### Assistent :

Mesdames Sophie GERMAIN (Directrice Générale), Florence DUC (Directrice Générale Adjointe), Sandra DA COSTA (Responsable administrative de l'IR2F)  
Messieurs Hugues DEFREL (Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage), Olivier BIRON (Directeur Général Adjoint), Michaël MAURY (Directeur Général Adjoint), Ali MOUCER (Directeur Technique Régional)

#### Absents :

Mme Ghislaine YESLI KERRARD  
MM. Claude DELFORGE (excusé), Simon VEISSIERE

---

En ouverture de cette première réunion plénière du Comité de Direction de la mandature 2024-2028, le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et remercie ses colistiers pour leur investissement au service des clubs. Il rappelle que l'intérêt général doit être au cœur du projet et que l'organisation qui sera mise en place devra permettre à chaque club, quelle que soit sa taille, de s'y retrouver.

Sur ce point, il précise qu'un changement dans l'organisation globale (notamment avec la mise en place de pôles) et la gestion des dossiers est à prévoir et ce, afin de rendre la gouvernance plus dynamique.

Dans cette perspective, il est notamment envisagé de formaliser une Charte d'Engagement des élus et d'organiser un séminaire.

Le Président tient par ailleurs à souligner l'important travail réalisé par la Direction Générale de la Ligue dans le cadre de l'organisation de l'Assemblée Générale électorale et de cette première réunion du Comité de Direction.

Et il remercie les Présidents de District qui ont bien voulu « mettre à disposition » de la Ligue un de leurs collaborateurs pour participer aux opérations d'émargement aux côtés des salariés de la Ligue à l'occasion de cette Assemblée.

## **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION DU 16 SEPTEMBRE 2024**

Les membres du Comité de Direction ont pris connaissance du procès-verbal transmis en amont de la présente réunion.

Le Comité adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 16 septembre 2024 – *dernière réunion plénière de la mandature précédente.*

## **LE POINT SUR LES EFFECTIFS LICENCIES**

Au 31.10.2024, la Ligue compte 284 124 licenciés, soit + 4,6% par rapport à la saison dernière à la même période (+ 12 532 licenciés).

Etant toutefois relevé qu'à date, le nombre de demandes de licence en attente de traitement est inférieur à celui de la saison dernière à la même période.

Il est également relevé, au regard de la comparaison du nombre de licences enregistrées sur les premiers mois des saisons 2023-2024 et 2024-2025, qu'au titre de la présente saison, les clubs semblent avoir formulé leurs demandes de licence plus tôt.

Les membres du Comité prennent ensuite connaissance, à l'aide de différents tableaux, de :

- . La répartition des licences enregistrées par catégorie,
- . La répartition des licences enregistrées par District.

## **INFORMATION SUR LA VIE DE LA LIGUE ET DU SECRETARIAT GENERAL**

### **Informations générales**

#### **\* Retour sur l'Assemblée Générale électorale du 5 octobre 2024**

Le Président revient sur l'Assemblée Générale électorale de la Ligue qui s'est déroulée le samedi 05 octobre dernier au Méridien Etoile.

Il porte à la connaissance du Comité les demandes formulées par la tête de liste opposante, et précise que la consultation par ladite tête de liste de documents relatifs à l'Assemblée Générale est fixée le vendredi 08 novembre prochain au siège de la Ligue.

Un Commissaire de justice mandaté par la Ligue sera présent à cette occasion.

Il rappelle par ailleurs sa détermination à engager des poursuites judiciaires à l'encontre des personnes qui auraient eu des propos diffamatoires ou calomnieux à son encontre.

#### **\* Retour sur la réunion avec les Présidentes de Club**

Le Président revient sur la réunion des Présidentes de Club qui s'est déroulée le samedi 26 octobre dernier au siège de la Ligue. Ont notamment été abordées lors de cette réunion les questions de la place des femmes dans le football francilien et de l'accompagnement des instances.

#### **\* Remise des dotations aux clubs : retour sur les deux dernières journées de remise**

Il est préalablement rappelé que chaque saison, la Ligue procède à une remise de dotations de matériels aux clubs dans le cadre de ses opérations de solidarité et d'accompagnement des clubs (Solidarité Club, Foot Féminin c'est déjà un but et Top Futsal).

Pour la saison 2024-2025, 3 journées de remise de dotations de matériels aux clubs ont été organisées les 14, 21 et 28 septembre derniers à Morfondé.

Le Comité relève avec satisfaction que plus de 500 clubs étaient présents lors de ces remises et observe que la période choisie a manifestement favorisé la présence massive des clubs, ladite période correspondant à la reprise d'activité au sein des clubs.

Le Président précise par ailleurs que deux nouvelles dates vont être proposées aux clubs qui n'ont pas pu assister aux premières journées de remise.

\* Mairie de Paris : suppression de créneaux d'occupation de terrains

Il est préalablement rappelé que la Mairie de Paris a décidé de manière brutale et sans information préalable de retirer des créneaux d'occupation de ses terrains (Maryse HILZ et Parc Interdépartemental des Sports de Bobigny) dont bénéficiait la Ligue – dans le cadre d'une concession - pour les clubs de Football Loisir. Par suite, une demande de rendez-vous a été formulée, le 10 septembre 2024, auprès de M. Pierre RABADAN, Adjoint à la Mairie de Paris en charge du sport.

Le Comité prend ensuite connaissance de la réponse en date du 07 octobre dernier du Directeur de la Jeunesse et des Sports aux termes de laquelle il propose de nouveaux créneaux sur le Parc Interdépartemental du Tremblay pour deux terrains, les lundis et mardis de 18h00 à 19h30. Au-delà du fait qu'aucune réponse suite n'a été donnée à la demande de rendez-vous avec l'élu référent, il est relevé que cette proposition n'est pas adaptée aux besoins des clubs de Football Loisir, pratique proposée le soir en semaine, sur le créneau 19h30 – 22h00, et ce, eu égard à l'âge des pratiquants.

\* Demande du PSG quant à la situation d'un de ses arbitres

Le Comité prend connaissance de la demande initialement formulée par le PSG quant à la situation d'un de ses arbitres, et observe qu'une réponse circonstanciée avait déjà été adressée à l'arbitre concerné afin de lui expliquer son classement, étant également précisé que par suite de cette réponse, l'intéressé avait informé la Commission Régionale de l'Arbitrage de sa décision de prendre une année sabbatique.

\* Calendrier des réunions du Comité Directeur 2024/2025

Le calendrier prévisionnel des réunions plénières du Comité de céans est ainsi fixé :

- Le lundi 02 décembre 2024 à 18h30
- Le lundi 16 décembre 2024 à 18h30
- Le lundi 27 janvier 2025 à 18h30
- Le lundi 24 mars 2025 à 18h30
- Le lundi 05 mai 2025 à 18h30
- Le lundi 02 juin 2025 à 18h30
- Le lundi 23 juin 2025 à 18h30
- Le samedi 05 ou lundi 07 juillet 2025

L'Assemblée Générale du District des HAUTS-DE-SEINE étant fixée le 16 décembre, il est d'ores et déjà acté que la réunion plénière du Comité prévue à cette date-là sera décalée.

\* Information sur la procédure à l'encontre d'un ancien licencié

Le Président donne des précisions quant aux suites données aux deux plaintes déposées à l'encontre d'un ancien licencié, l'une pour diffamation publique et l'autre pour dénonciation calomnieuse et harcèlement. Cette dernière plainte a été plaidée le jeudi 31 octobre dernier, et le délibéré sera rendu le 04 décembre prochain.

\* Courrier cosigné de Philippe DIALLO, Eric BORGHINI et Vincent NOLORGUES du 24 octobre

Le Comité prend connaissance d'un courrier cosigné par Philippe DIALLO, Eric BORGHINI et Vincent NOLORGUES relatif à l'application du protocole FIFA de lutte contre le racisme sur nos terrains amateurs.

S'il est en phase avec le principe de la lutte contre le racisme, le Comité observe que la mise en œuvre du protocole décrit dans ledit courrier est très complexe voire impossible sur nos

terrains de football amateur, et regrette vivement que la F.F.F. se soit contentée de transmettre ledit protocole sans aucune autre indication.

\* Dates des prochains tirages des Coupes Nationales

Un rappel des dates des prochains tirages des Coupes Nationales est effectué :

. Coupe GAMBARDELLA : le tirage au sort du dernier tour régional se déroulera le mardi 12 novembre à 18h00 en présentiel (au siège de la Ligue) ou en visioconférence.

. Coupes Nationales Futsal Masculine et Féminine : le tirage au sort des deux derniers tours régionaux est fixé le mardi 19 novembre à 18h00 au siège de la Ligue.

\* Information sur la prochaine réunion du Collège des Présidents de Club

La prochaine réunion du Collège des Présidents de Club se tiendra le samedi 9 novembre prochain au siège de la Ligue. Figure notamment à l'ordre du jour de cette réunion la question du devenir des compétitions régionales.

\* Remise des dotations aux arbitres régionaux

Après la remise des dotations aux arbitres élites régionaux en début de saison (lors de la réunion avec les clubs sur le Dispositif Global de Prévention), la remise des dotations aux autres arbitres régionaux est prévue le vendredi 15 novembre prochain entre 18h30 et 21h30.

\* Prochaine réunion des trois Collèges statutaires

Dans la perspective de l'Assemblée Fédérale du 14 décembre, et conformément aux dispositions statutaires, la réunion des Collèges des Présidents de Ligue, de Districts et le Collège des Autres acteurs du Football Amateur aura lieu le samedi 16 novembre prochain à partir de 9h00 au siège de la FFF.

Les modifications de textes qui y seront présentés n'ont pas encore été envoyées ni même les Comptes clos au 30 juin 2024.

\* Rappel de la date de la prochaine Assemblée Générale de la Ligue

La prochaine Assemblée Générale de la Ligue se tiendra le samedi 11 janvier prochain au Méridien Etoile. Elle aura notamment pour objet l'approbation du rapport moral 2023-2024 et des Comptes clos au 30 juin 2024.

Des modifications statutaires seront également être inscrites à l'ordre du jour de cette Assemblée.

\* Demande de renouvellement de la carte d'arbitre honoraire

Le Comité autorise la délivrance de la carte d'arbitre honoraire pour la saison 2024-2025 aux personnes suivantes :

- . Patrick COURET
- . Jean-Luc LECLERC
- . Bernard MARMION
- . Michel BODINEAU
- . Robert BREUIL

\* Demande d'honorariat (et de carte d'arbitre honoraire) de M. Yves LE BIVIC

Le Comité,

Pris connaissance de la demande d'honorariat de M. Yves LE BIVIC, ancien arbitre régional et fédéral,

Vu l'article 37.3 du Statut de l'Arbitrage, lequel dispose que : « *L'honorariat peut être accordé à tout arbitre cessant son activité après 10 ans au moins d'exercice et ayant accepté de se mettre à la disposition des instances de l'arbitrage pour toute mission qui pourrait lui être confiée.* »,

Vu le parcours de l'intéressé tant en qualité d'arbitre qu'au sein des instances de l'arbitrage,

Vu la participation de l'intéressé aux travaux de différentes Commissions Régionales,

Vu l'avis favorable de la Commission Régionale de l'Arbitrage,

Par ces motifs et après en avoir délibéré,  
Décide à l'unanimité de nommer M. Yves LE BIVIC en qualité d'arbitre honoraire de la Ligue.  
Le Comité autorise la délivrance d'une carte d'arbitre honoraire au titre de la présente saison  
en faveur de l'intéressé.

\* Mouvement dans les Clubs

- Inactivités totales pour 2024-2025 (1<sup>ère</sup> saison)

Le Comité,

Vu l'article 40 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu la situation des clubs suivants,

Prononce, sous réserve des sommes dues, leur inactivité (1<sup>ère</sup> saison) :

518 652 : USL PRESLES FOOTBALL (95)  
527 088 : SAINT CHARLES OLYMPIQUE (75)  
548 908 : LE KAMELEON (92)  
549 874 : AS VARREDES (77)  
551 734 : AS ECLAIR DE PUISEUX (95)  
554 249 : ACS LA JOIE DE JOUER (93)  
560 648 : MOUVE IT (77)  
560 973 : FOOTBALL CLUB VAL DE BIEVRE (94)  
564 577 : HELPTHEMANDU (93)  
564 785 : ASSOCIATION SPORTIVE DES UKRAINIENS FOOTBALL CLUB (78)  
564 834 : HASTINGS FC (78)  
565 015 : FOOTBALL CLUB BONDY (93)  
565 018 : DRAGONS UKRAINE 2018 FC (94)  
565 028 : FOOTBALL CLUB EN SALLE ASSOCIATION (93)  
582 272 : ENTRAIDE FRANCO EGEENNE (77)  
654 336 : ASPTT CHAMPIGNY SUR MARNE (94)

- Inactivités totales pour 2024-2025 (2<sup>ème</sup> saison)

Le Comité,

Vu l'article 40 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu la situation des clubs suivants,

Prononce, sous réserve des sommes dues, leur inactivité (2<sup>ème</sup> saison) :

531 092 : US POMPONNE (77)  
534 529 : MEZY U.S. (78)  
535 741 : AS ANGERVILLIERS (91)  
548 119 : ZIRI A. (93)  
550 806 : PARTOUT'ATHIS (91)  
553 231 : BOUGAINVILLE SPORTS (78)  
553 903 : NOISY LE GRAND FUTSAL (93)  
561 009 : EDUCATION FORMATION FOOTBALL ACADEMY TRAINING (94)  
564 268 : UNION SPORTIVE ARMENIENNE FRANCAISE HAIG MELKONIAN (94)  
564 277 : ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE FAREMOUTIERS (77)  
564 301 : A L'ETOILE DE PARIS ILE DE FRANCE (95)  
564 383 : NOGENT FUTSAL (94)  
564 499 : LQB FUTSAL CLUB (94)  
564 559 : MESOPOTAMIE PARIS FC (95)  
580 833 : US HOMENMEN FRANCE (92)  
581 617 : OLYMPIQUE PARIS ESPOIR (94)  
581 724 : ACS DE BRUYERES (95)  
607 194 : MINISTERE FINANCE ET TOUR. ASC (78)  
764 732 : LES PASSOIRES PAILLETÉES (94)

847 564 : PLUG IT CLUB (75)  
860 338 : ASSOCIATION JEUNESSE SAINT VINCENT DE PAUL (75)  
860 640 : ASSOCIATION SPORTIVE PARKFUTBOL (93)

- Demandes d'inactivité partielle

Le Comité,

Vu l'article 40 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu la demande formulée par les clubs suivants,

Prononce leur inactivité dans les catégories mentionnées ci-dessous :

527 984 : ST PATHUS OISSERY ENT (77) - Catégories Libre U19, Libre U18, Futsal U19 et Futsal U18

510 506 : GONESSE R.C. (95) - Catégorie Seniors Féminines

- Radiations suite à 2 saisons consécutives d'inactivité

Le Comité,

Vu l'article 42.1 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu la situation des clubs suivants,

Prononce leur radiation :

522 867 : CA MONTOIS DONNEMARIE (77)

526 072 : SAINT-DENIS AM FC (93)

533 511 : TRAVAILLEURS PORTUGAIS IVRY (94)

545 184 : BALLES AUX PIEDS AS (94)

546 205 : FC BRESMONT (77)

547 666 – PATRONAGE LAIQUE MUNICIPAL CONFLANS (78)

549 655 : QUARTIER SAINT-BERNARD (93)

549 784 : AS A L'ARACHE (92)

550 705 : PORTUGAIS AUBERGENVILLE (78)

553 040 : SAINT CYR F.C. (91)

560 737 : GAGNY UNITED FUTSAL CLUB (93)

560 810 : HOMME II TERRAIN ACADEMY (93)

561 072 : VLT FUTSAL ACADEMIE (94)

561 169 : ETOILE DE BONDY (93)

561 228 : L'UNION (93)

564 046 : NATHYCOR ET TOTAM (92)

564 272 : SERVON ASM (77)

564 278 : BONDY ACADEMIE (93)

564 332 : 1 2 3 SOLEIL 140 (93)

581 729 : TRAIT D'UNION CLAMART (92)

600 787 : DEFENSE NATIONALE PARIS CS (94)

612 225 : FC MUNICIPAUX DE GONESSE (95)

615 456 : US NATIXIS (92)

- Cessations définitives d'activité (article 45 des Règlements Généraux de la F.F.F.)

Le Comité prend acte de la cessation définitive d'activité des clubs suivants :

551 290 : AS ARENA (93)

560 807 : ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE PARISII (75)

*Etant souligné que ce club avait initialement été mis en inactivité pour la saison 2024-2025 (PV du 06.07.2024)*

- Radiations pour non-paiement des sommes dues

Le Comité,

Vu l'article 3 des Statuts de la F.F.F.,

Vu la situation des clubs suivants,

Prononce leur radiation pour non-paiement des sommes dues :

547 434 : AC ARSENAL (94)  
560 813 : FUTSAL CLUB DE VINCENNES (94)  
560 967 : VILLEBON FUTSAL CLUB (91)  
561 010 : PONTIERRY FUTSAL (77)  
564 434 : RACING CLUB DES TAMOULS DE SEVRAN (93)  
564 437 : ASSOCIATION DOURDANNAISE DE FUTSAL (91)  
564 500 : UNION SPORTIVE ORMESSON FUTSAL (94)  
581 892 : KOPP 97 (94)  
849 721 : AS KRO (75)  
851 612 : SUPPORTERS DE BORDEAUX (L'EQUIPE DE FOOTBALL) (75)

- Demandes d'affiliation pour 2024-2025

➤ Dossier en instance

. Demande d'affiliation de l'association « ECHO DES SANS MOT » (93)

Le Comité,

Rappelé que lors de sa réunion plénière du 06 juillet 2024, le Comité de céans a émis un avis favorable à la demande d'affiliation de l'association dénommée « ECHO DES SANS MOT » sous réserve de réception du PV l'AG constitutive et des statuts conformes,  
En l'absence de transmission des documents manquants,  
Rejette cette demande d'affiliation,  
Et invite ladite association à compléter son dossier en vue d'une affiliation pour la saison 2025-2026.

➤ Nouveaux dossiers

Le Comité,

Pris connaissance des demandes d'affiliation des associations suivantes :

. AMBITION FOOTBALL ACADEMY (93)

. CLICHY FUTSAL 93 (93)

. LA GRANDE OURSE (91)

Vu le stade avancé de la saison,

Vu les démarches administratives et financières consécutives à l'affiliation à la F.F.F. (dossier d'engagements, acompte licences, saisie des licences, etc.),

Vu la difficulté d'intégrer, à ce stade de la saison, ces associations dans les épreuves organisées par la Ligue ou le District,

Décide de surseoir à statuer sur ces demandes d'affiliation, et de les examiner à la fin de la présente saison en vue d'une éventuelle affiliation pour la saison 2025-2026.

- Demandes de changement de titre

➤ Dossiers en instance

. 546 942 : OLYMPIQUE DE PANTIN F.C. (nouveau nom : OLYMPIQUE DE PANTIN-BOBIGNY)

Le Comité,

Rappelé que lors de sa réunion plénière du 06 juillet 2024, le Comité de céans a entériné le changement de nom de l'OLYMPIQUE DE PANTIN F.C. sous réserve de réception du récépissé préfectoral de changement de titre,

Constate qu'à date, ledit récépissé n'a toujours pas été transmis par le club,

Vu l'impossibilité de changer le nom d'un club après le début des compétitions,

Dit que le nom de l'OLYMPIQUE DE PANTIN F.C. restera inchangé dans les fichiers fédéraux pour le reste de la saison 2024-2025,

Et invite ledit club à reformuler sa demande de changement de titre dans le respect du délai prévu à l'article 36 des Règlements Généraux de la F.F.F. en vue d'une prise en compte pour la saison 2025-2026.

. 852 115 : SPORTING DE REPUBLIQUE (nouveau nom : FUTSAL CLUB 93 BOBIGNY)

Le Comité,

Rappelé que lors de sa réunion plénière du 06 juillet 2024, le Comité de céans a entériné le changement de nom de SPORTING REPUBLIQUE sous réserve de réception du récépissé préfectoral de changement de titre,

Constate qu'à date, ledit récépissé n'a toujours pas été transmis par le club,

Vu l'impossibilité de changer le nom d'un club après le début des compétitions,

Dit que le nom de SPORTING REPUBLIQUE restera inchangé dans les fichiers fédéraux pour le reste de la saison 2024-2025,

Et invite ledit club à reformuler sa demande de changement de titre dans le respect du délai prévu à l'article 36 des Règlements Généraux de la F.F.F. en vue d'une prise d'effet pour la saison 2025-2026.

➤ Nouveaux dossiers

. 549 941 - VAL DE FRANCE F. (nouveau nom : VAL DE FRANCE FOOTBALL ACADEMY 77)

Le Comité,

Pris connaissance de la demande de changement de titre formulée par le club de VAL DE FRANCE F.,

Vu les dispositions de l'article 36 des Règlements Généraux de la F.F.F., lequel dispose que : « *Tout club qui désire changer de nom en demande l'autorisation à la Fédération par l'intermédiaire du District intéressé et de la Ligue régionale. Une telle demande doit intervenir avant le 1er juin pour prendre effet au début de la saison suivante.* »,

Vu la jurisprudence constante des instances aux termes de laquelle un changement de titre peut être autorisée après la date fixée à l'article susvisé dès lors que les calendriers de la saison n'ont pas encore été publiés,

Vu le stade avancé de la saison,

Décide de surseoir à statuer sur cette demande de changement de titre, et de l'examiner à la fin de la présente saison en vue d'une prise d'effet pour la saison 2025-2026.

. 582 713 – JUNIOR ACADEMIE DE PARIS (nouveau nom : JUNIOR ACADEMIE FOOTBALL CLUB)

Le Comité,

Pris connaissance de la demande de changement de titre formulée par le club de JUNIOR ACADEMIE DE PARIS,

Vu les dispositions de l'article 36 des Règlements Généraux de la F.F.F., lequel dispose que : « *Tout club qui désire changer de nom en demande l'autorisation à la Fédération par l'intermédiaire du District intéressé et de la Ligue régionale. Une telle demande doit intervenir avant le 1er juin pour prendre effet au début de la saison suivante.* »,

Vu la jurisprudence constante des instances aux termes de laquelle un changement de titre peut être autorisée après la date fixée à l'article susvisé dès lors que les calendriers de la saison n'ont pas encore été publiés,

Vu le stade avancé de la saison,

Décide de surseoir à statuer sur cette demande de changement de titre, et de l'examiner à la fin de la présente saison en vue d'une prise d'effet pour la saison 2025-2026.

. 532 133 - F.C. 93 BOBIGNY BAGNOLET GAGNY (nouveau nom : FOOTBALL CLUB 93 BOBIGNY)

Le Comité,



Pris connaissance de la demande de changement de titre formulée par le club F.C. 93 BOBIGNY BAGNOLET GAGNY,

Vu les dispositions de l'article 36 des Règlements Généraux de la F.F.F., lequel dispose que : « *Tout club qui désire changer de nom en demande l'autorisation à la Fédération par l'intermédiaire du District intéressé et de la Ligue régionale. Une telle demande doit intervenir avant le 1er juin pour prendre effet au début de la saison suivante.* »,

Vu la jurisprudence constante des instances aux termes de laquelle un changement de titre peut être autorisée après la date fixée à l'article susvisé dès lors que les calendriers de la saison n'ont pas encore été publiés,

Vu le stade avancé de la saison,

Décide de surseoir à statuer sur cette demande de changement de titre, et de l'examiner à la fin de la présente saison en vue d'une prise d'effet pour la saison 2025-2026.

En outre, au regard des documents transmis par le club dans le cadre du versement de la subvention ANS, le Comité transmet le dossier à la Direction Juridique de la F.F.F. aux fins qu'il lui plaira d'apprécier.

## **Technique**

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à la Technique :

### \* Réunions de coordination technique et autres réunions

- . Vendredi 23 août : coordination Direction Technique Régionale
- . Mardi 27 au 29 août : séminaire DTN – DTR
- . Mercredi 4 septembre : coordination Equipe Technique Régionale Elargie
- . Jeudi 5 septembre : Réunion déploiement des actions du Projet de Performance Fédéral (PPF)
- . Vendredi 6 septembre : réunion des éducateurs des Critériums U12 – U13
- . Vendredi 6 septembre : coordination des formateurs du Brevet d'Entraîneur (BEF)
- . Mercredi 11 septembre : réunion des maîtres de d'apprentissage
- . Mardi 17 septembre : visioconférence DTN – lancement de la saison DAP
- . Jeudi 19 et vendredi 20 septembre : coordination des formateurs du Brevet de moniteur (BMF)
- . Vendredi 20 septembre : coordination des tuteurs des BEF
- . Jeudi 26 septembre : visioconférence DTN – Détection U15 féminines
- . Vendredi 27 septembre : coordination des tuteurs BMF
- . Jeudi 3 octobre : coordination des Conseiller technique DAP

### \* La Formation des éducateurs

#### - Formations Fédérales Départementales

##### District 75 :

- 28/10/2024 : CFI U6U9 Bloc 1
- 29/10/2024 : CFI U10U13 Bloc 1
- 29/10/2024 : CFI U10U13 Bloc 1
- 08/10/2024 : CFI U14U19 Bloc 1
- 21 et 22/10/2024 : CFI Futsal U13 U15
- Septembre 2024 : Certification CFI
- Octobre 2024 : Certification CFI

##### District 77 :

- 8/10/2024 : CFI U14U19 Bloc 1
- 11/10/2024 : CFI U14U19 Bloc 1
- 15/10/2024 : CFI U10U13 Bloc 1

- 22/10/2024 : CFI U6U9 Bloc 1
- 24/10/2024 : CFI U10U13 Bloc 1
- 28/10/2024 : CFI U6U9 Bloc 1
- 30/10/2024 : CFI U6U9 Bloc 1
- 31/10/2024 : CFI U10U13 Bloc 1
- 04/11/2024 : CFI GDB Initiation
- 07/11/2024 : CFI U6U9 Bloc 1
- 08/11/2024 : CFI U10U13 Bloc 1
- Septembre 2024 : Certification CFI
- Octobre 2024 : Certification CFI
- Novembre 2024 : Certification CFI

District 78 :

- 04/10/2024 : CFI U10U13 Bloc 1
- 25/10/2024 : CFI U6U9 Bloc 1
- Octobre 2024 : Certification CFI

District 91 :

- 01/10/2024 : CFI U10U13 Bloc 1
- 08/10/2024 : CFI U6U9 Bloc 1
- Septembre 2024 : Certification CFI
- Octobre 2024 : Certification CFI

District 92 :

- 08/10/2024 : CFI U6U9 Bloc 1
- 15/10/2024 : CFI U10U13 Bloc 1

District 93 :

- 23/09/2024 CFI U6U9 Bloc 1
- 30/09/2024 : CFI U10U13 Bloc 1
- 07/10/2024 : CFI U14U19 Bloc 1
- 21/10/2024 : CFI U6U9 Bloc 1
- 04/11/2024 : CFI U10U13 Bloc 1
- Septembre 2024 : Certification CFI
- Octobre 2024 : Certification CFI

District 94 :

- 02/10/2024 : CFI U10U13 Bloc 1
- 07/10/2024 : CFI U14U19 Bloc 1
- 09/10/2024 : CFI Séniors Bloc 1
- 24/10/2024 : CFI Futsal U13 U15
- 26/09/2024 : Journée Complémentaire DF Coach Jeunes
- Octobre 2024 : Certification CFI

District 95 :

- 16/09/2024 : CFI U6U9 Bloc 1
- 16/09/2024 : CFI U6U9 Bloc 1
- 23/09/2024 : CFI Seniors Bloc 1
- 27/09/2024 : CFI U10U13 Bloc 1
- 30/09/2024 : CFI U14U19 Bloc 1
- 22/10/2024 : CFI U6U9 Bloc 1
- Septembre 2024 : Certification CFI
- Octobre 2024 : Certification CFI

Soit un total sur la période du 25 août au 30 octobre 2024 de :

- . Nombre de modules de formation : 37
  - Nombre de stagiaires : 927
- . Nombre de sessions de Certifications CFI : 29
  - Nombre de candidats : 244

#### - Formation Fédérale Ligue

- . Diplôme fédéral - Responsable Ecole de Football :
- Positionnement : le 04 octobre 2024 - 18 stagiaires

- . Formation CFI spécifique - CEGB1
- Du 21 au 24 Octobre 2024 - 21 Stagiaires

#### - La Formation Professionnelle

##### Brevet de Moniteur de Football (BMF) en apprentissage

###### - Positionnement et Semaine 1 :

- . Promotions 1, 2 et 3 : du 26 au 30 août 2024

###### - Semaine 2 :

- . Promotion 1 : les 9 et 10 septembre et les 16 et 17 septembre 2024.
- . Promotion 2 : les 9 et 10 septembre et les 16 et 17 septembre 2024.
- . Promotion 3 : les 12 et 13 septembre et les 19 et 20 septembre 2024.

###### - Semaine 3 :

- . Promotion 1 : les 30 septembre et 1er octobre et les 14 et 15 octobre 2024
- Promotion 2 : les 30 septembre et 1er octobre et les 14 et 15 octobre 2024
- Promotion 3 : les 3 et 4 octobre et les 17 et 18 octobre 2024

##### Brevet de Moniteur de Football (BMF) « classique »

###### - Semaine 1 :

- . Promotions 1 et 2 : du 23 au 27 septembre 2024

###### - Webinaires Intersession :

- . Promotion 1 : le 02 octobre 2024
- . Promotion 2 : le vendredi 4 octobre 2024

###### - Semaine 2 :

- . Promotions 1 et 2 : du 07 au 11 octobre 2024

###### - Action de Formation En Situation de Travail (AFEST) :

- . Les 1<sup>er</sup> septembre et 27 octobre 2024 : accompagnement en structure par les maîtres de stage.

###### - Tutorat :

- . Réunion de Cadrage des tuteurs BMF le vendredi 27 septembre.

##### Brevet d'entraîneur de football (BEF)

###### - Promotion 1

- . Semaine 1 : du 16 au 20 septembre 2024
- . Semaine 2 : du 14 au 18 octobre 2024

###### - Promotion 2

- . Semaine 1 : du 23 au 27 septembre 2024
- . Semaine 2 : du 7 au 11 octobre 2024

- Tutorat : une réunion de cadrage des tuteurs BEF a été réalisée le jeudi 19 septembre 2024

#### Validation des acquis d'expérience (VAE)

. Le 20 septembre 2024 : réunion de présentation du dispositif

Par suite, 48 demandes d'accompagnement ont été enregistrées

. Le jeudi 10 octobre 2024 : journée d'accompagnement des candidats à la VAE du BEF.

#### Formation Continue professionnelle

. Les 26 et 27 août 2024 : Le responsable technique de club – 45 stagiaires

. Les 24 et 25 octobre 2025 : la préparation athlétique – 22 participants

#### \* Le Projet de Performance Fédéral

#### Catégorie U13 F et U13

. Du 21 au 31 octobre : Phase départementale du concours d'entrée à l'INF Clairefontaine

#### Catégorie U15 F

. Septembre – octobre : Phase départementale

. Mardi 29 octobre : Tournoi interdistricts

#### Les résultats :

Paris / Essonne : 0 - 1

Seine-et-Marne / Yvelines : 1 - 1

Val de Marne / Val-d'Oise : 0 – 4

Hauts-de-Seine / Seine-St-Denis : 2 - 1

Paris / Val d'Oise : 0 - 1

Seine-et-Marne / Hauts-de-Seine : 0 - 2

Essonne / Val de Marne : 3 - 1

Yvelines / Seine-St-Denis : 1 - 1

Paris / Val de Marne : 1 - 1

Seine-et-Marne / Seine-St-Denis : 1 - 3

Val d'Oise / Essonne : 0 - 2

Yvelines / Hauts-de-Seine : 0 - 0

. Mercredi 30 octobre : Brassage régional des joueuses identifiées sur la saison N-1 (29 joueuses représentant 15 clubs)

#### Catégorie U15

. Septembre – octobre : Phase départementale

. Mardi 22 octobre : Brassage régional des joueurs identifiés sur la saison N-1

. Mercredi 23 octobre : Brassage régional des joueurs des pôles espoirs et des clubs professionnels

. Jeudi 31 octobre : Tournoi interdistricts

#### Les résultats :

Paris / Essonne : 0 - 3

Seine-et-Marne / Yvelines : 1 - 5

Hauts de Seine / Val de Marne : 1 - 1

Seine-St-Denis / Val d'Oise : 0 - 1

Paris / Hauts-de-Seine : 0 - 0

Seine-et-Marne / Seine-St-Denis : 0 - 0

Essonne / Val de Marne : 0 - 0

Val-d'Oise / Yvelines : 0 - 1

Paris / Val de Marne : 1 - 2

Seine-et-Marne / Val-d'Oise : 1 - 1

Essonne / Hauts-de-Seine : 1 - 1

Seine-St-Denis / Yvelines : 0 - 0

### **NOMINATION DES COMMISSIONS REGIONALES**

A titre liminaire, le Président rappelle que dans le cadre du renouvellement des Commissions Régionales, un appel à candidatures a été lancé, et précise que Toufik MOUKRIM et Philippe COUCHOUX, assistés de Florence DUC, Directrice Générale Adjointe en charge des Ressources Humaines, ont reçu l'ensemble des candidats.

#### \* Les Commissions Disciplinaires

Sur proposition de Toufik MOUKRIM et Philippe COUCHOUX, le Comité procède à la nomination des membres de la Commission Régionale de Discipline et de la Commission Régionale d'Appel comme suit.

Etant précisé que le mandat de ces membres qui débutera le 18 novembre 2024, sera identique à celui du Comité de céans.

### **Commission Régionale de Discipline**

#### **Président**

VOISIN Daniel

#### **Membres**

BLAZI Paulin

CARALP Raymond

GOFFAUX Geneviève

GROISELLE Jean-Louis

HAMDANI Boubakar

MACINA Claude

MARTIN Francis

PEYNAUD Patrick

TINE Nordine

#### **Représentant de la CRA**

GUILLARD Lionel

#### **Membres au titre du Comité Directeur**

ATILLAH Ilhame

AUBERE Christine

MOUKRIM Toufik

ROSAN Royan

Le Comité désigne pour la durée du mandat du Comité de céans M. Michaël MAURY en qualité d'instructeur de la Commission Régionale de Discipline.

### **Commission Régionale d'Appel**

#### **Présidente**

BLANCAL Lucie

#### **Membres**

CHEVIT Frédéric

CHOQUET Pascale

DUPRE Francis

FORNARELLI Christian

GEMMRICH Véronique

HIEGEL Brigitte

JASMIN Pascal

LE DREFF Hervé

LUTUNU Alain

MATHIEU Gilbert

PEREIRA Christine

#### **Représentant de la CRA**

DELORME Bernard

#### **Membres au titre du Comité Directeur**

CHATRY Vanessa

COUCHOUX Philippe

FOUCHET Bruno

Le Comité désigne M. Olivier BIRON en qualité de rapporteur de la Commission Régionale d'Appel.

\* Les autres Commissions

Sur proposition de Toufik MOUKRIM et Philippe COUCHOUX, le Comité procède à la nomination des membres des Commissions Régionales suivantes.

Etant précisé que le mandat de ces membres qui débutera le 18 novembre 2024, expirera au plus tard le 30 juin 2025.

Commission Régionale des Statuts et Règlements et du Contrôle des Mutations

Animateur

DUPRE Francis

Membres

BENGUIGUI Jean-Jacques

DJELLAL Mahé

EL ABDI Mohamed Nassim

MUYSHOND Mickaël

PERRAT Anthony

SAMIR Abdelaziz

Représentant de la CRA

DELORME Bernard

Représentants du Comité Directeur

COUCHOUX Philippe

MOUKRIM Toufik

VEISSIERE Simon

Etant précisé que M. Ludovic EOUZAN, responsable du service Licences, assistera la Commission.

Commission Régionale de Prévention Education et Education

Animateur

COUCHOUX Philippe

Membres

ADAM Sébastien

CHARRASSE François

CHEVIT Frédéric

CHOQUET Pascale

DJOBO Kokou

FORTIER Nicolas

GROISELLE Jean-Louis

HERVO Eric

LESUEUR Nathalie

LUTUNU Alain

MACHADO Anthony

MACINA Claude

N'DIAYE Ousmane

PEREIRA Christine

PONT-CHATEAU Tony

RENAI Sami

TECHER Isabelle

URGEN Samuel

Représentants du Comité Directeur

AUBERE Christine

CHATRY Vanessa

COMMENT Bernard

KEITA Namori

MOUKRIM Toufik

ROYAN Rosan

Pour les autres Commissions Régionales, le Comité décide de proroger le mandat de leurs membres jusqu'à sa prochaine réunion plénière au cours de laquelle la question de la nomination des Commissions sera abordée, et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2024.

### **ELECTION DU BUREAU DU COMITE DE DIRECTION**

Il est préalablement rappelé que conformément aux dispositions de l'article 29 des Statuts de la Ligue :

(i) Le Bureau du Comité de Direction comprend les membres suivants :

- le Président de la Ligue,
- le Président Délégué,
- le Secrétaire Général,
- le Trésorier Général,
- 3 Vice-présidents,
- le Secrétaire Général adjoint,
- le Trésorier Général adjoint.

(ii) A l'exception du Président, du Président Délégué, du Secrétaire Général et du Trésorier Général, les membres du Bureau sont élus parmi les membres du Comité de Direction.

Le Président présente aux membres du Comité sa proposition de composition du Bureau :

Président : Jamel SANDJAK  
Président Délégué : Bruno FOUCHET  
Secrétaire Général : Toufik MOUKRIM  
Secrétaire Général Adjoint : Philippe COUCHOUX  
Trésorier : Daniel VIARD  
Trésorier Adjoint : Rosan ROYAN  
Vice-présidente : Christine AUBERE  
Vice-président : Philippe COLLOT  
Vice-président : François CHARRASSE

Conformément aux dispositions statutaires, il est procédé à un vote à bulletin secret.

Nombre de voix présentes ou représentées : 19

Nombre de voix exprimées : 19

Nombre de voix « POUR » : 19

Nombre de voix « CONTRE » : 0

*Le Président ne participant pas au vote.*

**La composition du Bureau du Comité de Direction est adoptée à l'unanimité.**

Par suite, sur proposition du Président, le Comité décide à l'unanimité de désigner :

. MM. Toufik MOUKRIM et Philippe COUCHOUX en qualité de représentants du Comité habilités à interjeter appel des décisions disciplinaires de première instance.

Etant précisé qu'en cas d'appel principal interjeté par un licencié ou son club, le Comité de Direction fera systématiquement appel.

. Mme Christine AUBERE en qualité de membre du Comité habilitée à saisir l'organe disciplinaire de première instance.

### **QUESTIONS DIVERSES**

D. VIARD

. Souligne la nécessité de pérenniser les temps d'échange avec les clubs comme ceux organisés lors des journées de remise à Morfondé.

#### C. AUBERE

. Présence des membres du Comité sur les rencontres de Coupe de France du 27 octobre dernier.

Elle revient plus particulièrement sur la rencontre ES VITRY / JA DRANCY, et souligne l'organisation mise en place par le club recevant et l'excellente gestion du match par le délégué désigné par la Ligue.

#### H. DEFREL

. Remerciements pour les dotations aux arbitres régionaux.

. Point sur le fonctionnement de la nouvelle Section Scolaire Filière Arbitrage du Blanc-Mesnil.

#### P. SURMON

. Organisation par le District PARISIEN d'un rassemblement de Districts pour les catégories U15 et U17 Futsal le 18 décembre prochain au gymnase Carpentier.

#### B. PARINET LE TELLIER

. Organisation de l'Assemblée Générale du District le 29 novembre prochain au siège du District.

. Retour sur le mail d'un arbitre au sujet du comportement d'un observateur en arbitrage.

Il souligne la nécessité d'intervenir auprès de l'observateur concerné afin de lui rappeler son rôle.

. Se réjouit de la présence de 2 représentants de clubs yvelinois au sein du Comité Directeur de Ligue.

. Revient sur l'intervention inopportune d'un Président de District francilien lors de la dernière réunion du secteur 2 de l'Association Nationale des Présidents de District.

#### C. DEVILLE-CAVELLIN

. Retour sur l'Assemblée Générale du District qui s'est tenue le 19 octobre dernier à Etréchy.

. Retour sur les actions du District : mise en place d'une plateforme d'alerte (dispositif permettant de remonter les informations liées aux faits de violence pouvant se produire sur les terrains), organisation d'un webinaire de présentation du fond de dotations clubs et redémarrage des réunions de secteur.

#### F. CHARRASSE

. Organisation de l'Assemblée Générale du District le 16 décembre prochain.

. Réduction de la subvention du Conseil Départemental sur le volet des actions.

#### P. COLLOT

. Installation dans le nouveau siège social du District le 13 novembre prochain.

. Organisation de réunions avec les nouveaux Présidents de club les 07 et 13 novembre prochains.

#### J. SANDJAK

. Observe que depuis qu'il est dans les instances, c'est la première fois qu'un Président de la F.F.F. ne lui adresse pas de message de félicitations par suite de son élection.

---

**Le Président**  
**Jamel SANDJAK**

---

**Le Secrétaire Général**  
**Toufik MOUKRIM**